

# Coupes féminines

## M11F – 7 équipes

¼ de finale 26-janv.	½ de finale 27-avril	Finale 24-mai
<b>A</b> L'Ile d'Yeu Exempt	L'Ile d'Yeu	
<b>B</b> Les Landes 1 Les Landes 2		
<b>C</b> Ste Florence Bouffere		
<b>D</b> La Roche Vendrennes		

A partir des résultats du tour préliminaire, le tableau ci-dessus a été obtenu.

Pour les ¼ de finales, l'équipe en gras reçoit

Pour les ½ finales, l'équipe qui recevra sera celle qui n'a pas reçu en ¼ de finale, si les 2 équipes sont à égalité de déplacement ou de réception, l'implantation sera définie par le tirage : l'équipe vainqueur du match A recevra la 1<sup>ère</sup> ½ finale et l'équipe vainqueur du match C la seconde ½ finale

Le Comité vous enverra la mise à jour du tableau pour vous confirmer le lieu des rencontres.

Matches simples : 3 sets gagnants de 25 points, t-break de 15 pts.

Contrairement au championnat, **pas de rotation après 3 services réussis.**

L'arbitrage est assuré par l'équipe qui reçoit pour les matchs simples

LA DATE DE LA RENCONTRE PEUT ÊTRE AVANCÉE MAIS LE MATCH DEVRA ÊTRE JOUÉ AU PLUS TARD À LA DATE INDIQUÉE. SAUF SI EQUIPE QUALIFIE EN COUPE DE FRANCE MAIS UNE DATE DEVRA ETRE TROUVE EN ACCORD AVEC LES CLUBS

## M13F – 12 équipes

1er tour 19-janv	1/4 finale 23-mars	1/2 finale 27-avril	finale 24-mai
<b>A</b> Boufféré SMSA Ste Florence 1	<b>E</b> Vainqueur A 2ème B		
<b>B</b> Tiffauges Les Epesses/Herbiers Les Sables d'Olonne	<b>F</b> Vainqueur B 2ème A	Vainqueur E Vainqueur F	
<b>C</b> Ste Florence 2 L'Ile d'Yeu La Roche sur Yon	<b>H</b> Vainqueur C 2ème D		Vainqueur H Vainqueur I
<b>D</b> Les Landes Genusson Vendrennes 1 Vendrennes 2	<b>I</b> Vainqueur D 2ème C		

A partir des résultats du tour préliminaire, le tableau ci-dessus a été obtenu.

1/8 de finale : 4 plateaux de 3 équipes. Les 2 premières de chaque plateau sont qualifiées en ¼ de finale.

1/4 de finale : matchs simples.

Pour les ¼ de finales, les équipes qui reçoivent sont celles indiquées. Si ces équipes ont déjà reçu au 1<sup>er</sup> tour, le 2<sup>ème</sup> désigné recevra. Pour les ½ finales, l'équipe qui reçoit sera celle qui aura le moins reçu, si les 2 équipes sont à égalité de déplacement ou de réception, l'ordre du tirage définira l'équipe qui reçoit (l'équipe tirée en premier reçoit).

Le Comité vous enverra la mise à jour du tableau pour vous confirmer le lieu des rencontres.

8<sup>ème</sup> de finale : Plateaux à 3 équipes : 2 sets gagnants de 25 points, t-break de 15 pts.

¼ et ½ finales : Matchs simples : 3 sets gagnants de 25 points, t-break de 15 pts.

L'arbitrage est assuré par l'équipe qui reçoit pour les matchs simples et par l'équipe qui ne joue pas pour les plateaux de 3 équipes.

LA DATE DE LA RENCONTRE PEUT ÊTRE AVANCÉE MAIS LE MATCH DEVRA ÊTRE JOUÉ AU PLUS TARD À LA DATE INDIQUÉE. SAUF SI EQUIPE QUALIFIE EN COUPE DE FRANCE MAIS UNE DATE DEVRA ETRE TOUVE EN ACCORD AVEC LES CLUBS

## M15F 6x6 – 7 équipes

<b>¼ finale</b> 26-janv	<b>1/2 finale</b> 27-avril	<b>finale</b> 24 mai
<b>A</b> Les Landes G		
<b>B</b> Les Ep/Les Herbiers Tiffauges	Les Landes Vainqueur B	
<b>C</b> Ste Florence Aizenay	Vainqueur C Vainqueur D	
<b>D</b> La Roche Montaigu Vendée Boufféré		

A partir des résultats du tour préliminaire, le tableau ci-dessus a été obtenu.

L'équipe en gras reçoit.

Pour les ½ finales, les équipes qui reçoivent sont celles indiquées. Si ces équipes ont déjà reçu au 1<sup>er</sup> tour, le 2<sup>ème</sup> désigné recevra. Si les 2 équipes sont à égalité de déplacement ou de réception, l'ordre du tirage définira l'équipe qui reçoit (l'équipe tirée en premier reçoit).

Matches simples en 3 sets gagnants de 25 points, t-break de 15 pts.

L'arbitrage est assuré par l'équipe qui reçoit.

LA DATE DE LA RENCONTRE PEUT ÊTRE AVANCÉE MAIS LE MATCH DEVRA ÊTRE JOUÉ AU PLUS TARD À LA DATE INDIQUÉE. SAUF SI EQUIPE QUALIFIE EN COUPE DE FRANCE MAIS UNE DATE DEVRA ETRE TROUVE EN ACCORD AVEC LES CLUBS

## M18F – 15 équipes

1/8 finale 19-janv.	1/4 finale 23-mars	1/2 finale 27-avril	finale 24-mai
<b>A</b> Les Sables Challans 2	<b>I</b> Vainqueur A SMSA		
<b>B</b> Exempt SMSA		Vainqueur J Vainqueur I	
<b>C</b> La Roche 2 La Bruffière	<b>J</b> Vainqueur C Vainqueur D		
<b>D</b> Les Ep/Les Herbiers 1 La Roche 1			
<b>E</b> Les Landes Aizenay	<b>K</b> Vainqueur E Vainqueur F		
<b>F</b> Les Ep/Les Herbiers 2 Ste Florence		Vainqueur L Vainqueur K	
<b>G</b> Montaigu Vendée Boufféré Tiffauges	<b>L</b> Vainqueur G Vainqueur H		
<b>H</b> Challans 1 Vendrennes			

1/8 de finale : 8 matchs simples. ¼ de finale : 4 matchs simples.

Le tirage est intégral et les équipes sont placées au 1<sup>er</sup> tour suivant l'ordre des équipes tirées au sort. Pour les ¼ de finales, les équipes qui reçoivent sont celles indiquées. Si ces équipes ont déjà reçu au 1<sup>er</sup> tour, le 2<sup>ème</sup> désigné recevra. Si les 2 équipes sont à égalité de déplacement ou de réception, l'ordre du tirage définira l'équipe qui reçoit (l'équipe tirée en premier reçoit). Pour les ½ finales, l'équipe qui reçoit sera celle qui aura le moins reçu, si les 2 équipes sont à égalité de déplacement ou de réception, l'ordre du tirage définira l'équipe qui reçoit (l'équipe tirée en premier reçoit).

Le Comité vous enverra la mise à jour du tableau pour vous confirmer le lieu des rencontres.

Matchs simples : 3 sets gagnants de 25 points, t-break de 15 pts.

L'arbitrage est assuré par l'équipe qui reçoit.

LA DATE DE LA RENCONTRE PEUT ÊTRE AVANCÉE MAIS LE MATCH DEVRA ÊTRE JOUÉ AU PLUS TARD À LA DATE INDIQUÉE. SAUF SI EQUIPE QUALIFIE EN COUPE DE FRANCE MAIS UNE DATE DEVRA ETRE TOUVE EN ACCORD AVEC LES CLUBS

## Coupes masculines

### M11M – 4 équipes

1/2 finale 26 janv.	Finale 24 mai
<b>L'île d'Yeu</b> La Roche	
<b>Boufféré</b> Ste Florence	

A partir des résultats du tour préliminaire, le tirage des 1/2 de finale a été défini.

L'équipe en gras reçoit

Matches simples : 3 sets gagnants de 25 points, t-break de 15 pts.

Contrairement au championnat, **pas de rotation après 3 services réussis.**

L'arbitrage est assuré par l'équipe qui reçoit pour les matchs simples

LA DATE DE LA RENCONTRE PEUT ÊTRE AVANCÉE MAIS LE MATCH DEVRA ÊTRE JOUÉ AU PLUS TARD À LA DATE INDIQUÉE. SAUF SI EQUIPE QUALIFIE EN COUPE DE FRANCE MAIS UNE DATE DEVRA ETRE TOUVE EN ACCORD AVEC LES CLUBS

## M13M – 7 équipes

	¼ de finale 19-janv.	½ de finale 27-avril	Finale 24-mai
<b>A</b>	La Roche VB Exempt	La Roche VB	
<b>B</b>	Boufféré SMSA		
<b>C</b>	L'Ile d'Yeu Ste Florence 2		
<b>D</b>	Ste Florence 1 La roche VB 2		

A partir des résultats du tour préliminaire, le tableau ci-dessus a été obtenu.

L'équipe en gras reçoit.

Pour la ½ finale, l'équipe qui reçoit est celle indiquée. Si cette équipe a déjà reçu au 1<sup>er</sup> tour, le 2<sup>ème</sup> désigné recevra. Si les 2 équipes ont reçues au 1<sup>er</sup> tour, le 3<sup>ème</sup> désigné recevra.

Le Comité vous enverra la mise à jour du tableau pour vous confirmer le lieu des rencontres.

Matchs simples : 3 sets gagnants de 25 points, t-break de 15 pts.

L'arbitrage est assuré par l'équipe qui reçoit pour les matchs simples et par l'équipe qui ne joue pas pour les plateaux de 3 équipes.

LA DATE DE LA RENCONTRE PEUT ÊTRE AVANCÉE MAIS LE MATCH DEVRA ÊTRE JOUÉ AU PLUS TARD À LA DATE INDIQUÉE. SAUF SI EQUIPE QUALIFIE EN COUPE DE FRANCE MAIS UNE DATE DEVRA ETRE TROUVE EN ACCORD AVEC LES CLUBS

## M15M-3 Equipes

<b>1/2 finale</b> 26-janv.	<b>finale</b> 24-mai
<b>L'Ile d'Yeu</b> La Roche VB Boufféré	

½ finale : plateau à 3 équipes. L'équipe en gras reçoit

Matches en 2 sets gagnants de 25 points, t-break de 15 pts.

L'arbitrage est assuré par l'équipe qui ne joue pas.

LA DATE DE LA RENCONTRE PEUT ÊTRE AVANCÉE MAIS LE MATCH DEVRA ÊTRE JOUÉ AU PLUS TARD À LA DATE INDIQUÉE. SAUF SI EQUIPE ENCORE EN COUPE DE FRANCE MAIS UNE DATE DEVRA ETRE TOUVE EN ACCORD AVEC LES CLUBS

## M18M – 6 équipes

<b>1/4 finale</b> 19 janv	<b>½ finale</b> 24-mai	<b>finale</b> 24-mai
<b>A</b> <b>Montaigu Vendée Boufféré 2</b> Ste Florence La Roche 1	Vainqueur A Deuxieme B	
<b>B</b> <b>Aizenay</b> La Roche2 Montaigu Vendee Bouffere 1	Vainqueur B Deuxieme A	

Le tirage est intégral et les équipes sont placées au 1<sup>er</sup> tour suivant l'ordre des équipes tirées au sort. Pour les ½ finales, les équipes qui reçoivent sont celles indiquées. Si ces équipes ont déjà reçu au 1<sup>er</sup> tour, le 2<sup>ème</sup> désigné recevra. Si les 2 équipes sont à égalité de déplacement ou de réception, l'ordre du tirage définira l'équipe qui reçoit (l'équipe tirée en premier reçoit).

Le Comité vous enverra la mise à jour du tableau pour vous confirmer le lieu des rencontres.

Matches simples : 3 sets gagnants de 25 points, t-break de 15 pts.

L'arbitrage est assuré par l'équipe qui reçoit pour les matchs simples

LA DATE DE LA RENCONTRE PEUT ÊTRE AVANCÉE MAIS LE MATCH DEVRA ÊTRE JOUÉ AU PLUS TARD À LA DATE INDIQUÉE. SAUF SI EQUIPE QUALIFIE EN COUPE DE FRANCE MAIS UNE DATE DEVRA ETRE TOUVE EN ACCORD AVEC LES CLUB